

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2050

Artikel: "Le Temps", la mort dans l'âme : le jour où "Le Temps" publiait son 5'000e numéro, on apprenait que la Comco avait autorisé sa mise à mort de fait
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Le Temps», la mort dans l'âme

Le jour où «Le Temps» publiait son 5'000e numéro, on apprenait que la Comco avait autorisé sa mise à mort de fait

Yvette Jaggi - 11 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26287>

Où Ringier veut-il en venir avec *Le Temps*? s'interrogeait tout récemment dans la NZZ [Pascal Couchepin](#), éminent membre du Cercle des amis du *Temps*.

L'ancien conseiller fédéral exprimait les plus vives inquiétudes pour l'avenir de la presse francophone, sous l'emprise croissante des maisons d'édition suisses alémaniques. Ringier a-t-il bien compris l'importance du seul quotidien vraiment romand, l'envergure de son rayonnement international, l'originalité de son projet et son irréductible différence d'avec *L'Hebdo*? Et qu'en est-il des intentions d'investir dans le développement d'un journal unique en son genre?

Autant de bonnes questions qui ont dû faire un peu mal, mais juste un moment. Pas de quoi inciter à une réflexion en profondeur ni sur le long terme.

Car le scénario demeure faible, flou et pusillanime. Michael Ringier a versé environ neuf millions au groupe Tamedia pour racheter sa participation et s'assurer plus de 92% du capital du *Temps*, via la société ER Publishing SA. Avec cet achat accompli comme [«une affaire de cœur»](#), le patron de Ringier pense peut-être avoir assez donné. Il a donc repoussé sans ménagement [l'offre](#) -

naïvement maintenue jusqu'à ce jour - du Cercle des amis, disposé à investir à peu près autant pour donner au *Temps* les moyens de créer et de mettre en place une plateforme d'information diversifiée, aussi riche et forte que possible.

Au lieu d'une telle visée, seule prometteuse et motivante, les économies à court terme ont la plus discutable des priorités. Aucune vision ne préside à la réorganisation prévue pour les mois à venir; on évoque tout juste la recherche de synergies, prétexte classique d'une incommensurable pauvreté entrepreneuriale.

On achète donc en troupeau une rédaction laissée durant de longs mois dans l'incertitude, le temps que se produise un maximum de départs spontanés. Une fois sa substance appauvrie et les licenciements effectués, on la déracine de son terreau genevois, qui constitue l'un de ses atouts. Puis on regroupe les journalistes du *Temps*, de *L'Hebdo* et d'*Edelweiss* en un troupeau plus grand, chargé de produire des contenus ensuite acheminés vers tel ou tel titre par des aiguilleurs en chef.

On ne se gêne pas d'assurer que la «liberté rédactionnelle» est garantie. On injecte deux dérisoires petits millions dans

un projet indéfini tout en chargeant les journalistes des trois titres de lui trouver une forme. A eux la responsabilité d'une réussite ou d'un échec. Aucun dessein clairement formulé non plus pour la plateforme numérique.

Dans ces conditions, la rédaction du *Temps* n'a guère de chances de pouvoir maintenir un titre qui va donc disparaître des revues de presse internationales ainsi que des kiosques alémaniques où *Le Temps* est encore présent, témoin d'une Suisse romande et d'une culture qui survivront, mais appauvries, à sa disparition.

Quant au [«projet tant civique qu'économique»](#) qui a présidé à la création et au développement du *Temps* selon son premier rédacteur en chef, Eric Hoesli, il n'en reste déjà plus grand-chose, dès lors que les actionnaires donnent désormais la priorité aux économies et préconisent un inatteignable taux de rentabilité de 8%. A défaut de pensée, des chiffres irréalistes.

Tout le contraire de la politique pratiquée par les éditeurs de la *Neue Zürcher Zeitung*, qui se retrouvera bientôt seul quotidien de référence suisse.

Le président de son conseil d'administration, pour la

première fois un Romand, [Etienne Jornod](#), expliquait samedi dernier, sur une pleine page, les options stratégiques formellement approuvées par l'assemblée des actionnaires: priorité à la qualité du contenu diffusé par les différents supports et réseaux entre lesquels les lecteurs font leur choix, fidélité aux idées libérales en économie comme

pour la société, défense farouche de l'indépendance du titre et de la liberté rédactionnelle, orientation vers les techniques et les marchés du futur.

Ne connaissant «*aucune industrie qui investisse si peu dans la recherche et le développement que celle des médias*», Etienne Jornod n'hésite pas à vendre, des

immeubles notamment, afin de financer les importants investissements jugés nécessaires pour permettre à la NZZ de remplir sa mission première: produire un contenu de qualité accessible à tous les lecteurs intéressés.

Un exemple dont la maison Ringier semble très loin de vouloir s'inspirer.

Asile: assainir la boutique ne suffit pas

L'accélération des procédures sous l'œil d'un système de Dublin incomplet

Albert Tille - 10 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26277>

Pas de surprise à la lecture du message du Conseil fédéral sur la [restructuration de l'asile](#). Simonetta Sommaruga en avait déjà défini les grandes lignes quelques mois après son entrée au gouvernement ([DP 1912](#)). Il s'agissait d'accélérer les interminables procédures d'examen des dossiers des requérants répartis dans tous les cantons.

A l'avenir, l'essentiel du tri se fera dans des centres gérés directement par la Confédération en un maximum de 140 jours. Une assistance juridique gratuite sera offerte aux migrants pour éviter les bavures des renvois arbitraires dans l'urgence. Seuls quelque 40% des demandeurs d'asile, dont les dossiers méritent un examen fouillé, seront envoyés dans les cantons. Cette profonde modification des

fonctions de chacun a reçu en [consultation](#) l'approbation de tous les cantons, satisfaits de se voir déchargés de certaines tâches.

Mais les centres fédéraux doivent évidemment être installés quelque part en Suisse. Donc dans des cantons! Très tôt, Berne a pris les devants, en répertoriant les sites lui appartenant - comme les casernes en désaffectation - et en dialoguant avec les cantons. Et, pour tenter une répartition à peu près équitable, le département de Simonetta Sommaruga a affecté un nombre approximatif de places à six régions du pays en tenant compte de leur population. Le choix des emplacements définitifs des centres interviendra dans les prochains mois. C'est l'aspect le plus délicat. On accepte les

requérants d'asile s'ils sont loin de chez soi.

Pour le reste, la réforme prudemment négociée devrait passer l'épreuve parlementaire relativement aisément. En consultation, les partis ont largement donné leur appui. Le PLR s'est opposé à l'assistance juridique gratuite des requérants. Seule l'UDC rejette la réforme, jugée insuffisante. Les œuvres d'entraide l'appuient. Elles estiment qu'une procédure rapide, juridiquement assistée est à l'avantage des requérants.

Si le réaménagement interne de notre ménage fédéraliste est à portée de main, les défis extérieurs que pose l'asile restent entiers. Simonetta Sommaruga doit faire face à une modification de la loi sur l'asile pour conformer le droit